



Extrait du Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques

<http://sebastien.lecourtier.free.fr/spip/spip.php?article372>

Information Paiement bourses

- Flux RSS -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2011

Copyright © Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques -

Tous droits réservés

Le paiement des bourses étant subordonné à l'assiduité des élèves aux enseignements (Art R 531-31 et D531-12 du Code de l'Education), le versement aux familles ne pourra intervenir qu' à la fin de chaque trimestre. - Intendance / Article_a_la_une, (...)